



Catherine LÉCUYER

Conseillère du 8^e arrondissement
Mairie du 8^e arrondissement de Paris
3 rue de Lisbonne - 75008 Paris
catherine.lecuyer@paris.fr

Mme Jeanne d'HAUTESERRE

Maire du 8e arrondissement de Paris
3 rue de Lisbonne - 75008 Paris
jeanne.dhauteserre@paris.fr

Paris, le mardi 27 janvier 2026

Objet : sécurisation urgente de l'entrée de l'école maternelle 15 rue de Monceau

Madame la Maire,

Permettez-moi de vous écrire à nouveau, à la suite de mes courriers du 25 août et du 12 décembre 2025 (restés sans réponse) et de mon intervention en Conseil d'arrondissement du 26 janvier, consacrée à la sécurisation de l'entrée de l'école maternelle située 15 rue de Monceau.

Force est de constater que, plusieurs mois après les premiers signalements, la situation n'a non seulement pas été corrigée, mais qu'elle s'est gravement dégradée. Pire encore, une des barrières de protection est désormais cassée, remplacée de manière totalement inadaptée par une simple grille de chantier, laissant l'accès largement ouvert à la circulation.

La réponse qui m'a été apportée hier soir 26 janvier en séance de notre Conseil d'arrondissement n'est pas satisfaisante. Elle témoigne d'une sous-estimation manifeste de la dangerosité de l'aménagement actuel, alors même que l'entrée d'une école maternelle est directement concernée.

Il y a aujourd'hui une urgence absolue : il faut sécuriser immédiatement l'école, ce qui implique en premier lieu la remise en place de barrières efficaces et continues, de type croix de Saint-André devant l'école telle qu'elles existaient auparavant. Cette situation dure depuis des mois. Elle ne peut plus être tolérée.

Ce matin 27 janvier, un incident grave est survenu devant l'école avec une altercation entre un parent d'élève et un automobiliste.

Nous avons donc aujourd'hui :

- des enfants exposés directement à la circulation,
- des parents contraints d'assurer eux-mêmes une mission de sécurisation,
- des altercations avec des automobilistes,
- et une absence de réponse opérationnelle sur le terrain, y compris de la police municipale.

Madame la Maire, il ne faut pas attendre un accident pour agir. Je vous demande solennellement que des mesures immédiates et visibles soient prises :

- remise en état et installation de barrières fixes devant l'école,
- retour d'un point école.

La sécurité des enfants ne peut plus faire l'objet d'atermoiements ou de réponses théoriques. Elle appelle une action rapide, concrète et proportionnée aux risques encourus.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tout échange, mais les parents d'élèves, la communauté éducative et les riverains attendent désormais des actes.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Catherine LÉCUYER

Copie par email à :

M. Jimmy GOLHEN, Directeur du cabinet de la Maire du 8^e arrondissement,
jimmy.golhen@paris.fr

M. Arnaud BOILLEVIN, Conseiller "espace public et urbanisme" de la Maire du 8^e arrondissement, arnaud.boillevin@paris.fr

Mme Laurence OLBRECK, cheffe de la police municipale, laurence.olbreck@paris.fr